



VILLE DE BATHURST
SÉANCE EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE
PROCÈS-VERBAL

le 10 février 2025
18 h 30
Salle du conseil - Hôtel de Ville

Présences

K. Chamberlain, mairesse
P. Anderson, conseillère
D. Branch, conseiller
S. Brunet, conseiller
R. Hondas, conseiller
D. Knowles, conseiller
J.-F. LeBlanc, conseiller
S. Legacy, conseiller
M. Skerry, conseiller
M. Willett, maire adjoint

Fonctionnaires

T. Pettigrew, directeur général
M. Abernethy, ingénieur municipal
J.-S. Chiasson, agent de communications
C. Legacy, directeur du développement économique
R. Wilbur, directeur des parcs, du service des loisirs et du tourisme
C. Roy, administratrice exécutive
M. Bouffard, directeur municipal d'urbanisme
N. R. Rabé Harou, urbaniste junior

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par D. Knowles, conseiller

Appuyé par M. Skerry, conseiller

QUE l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

MOTION ADOPTÉE

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré.

3. FINANCES

3.1 Transfert du Fonds de réserve d'immobilisation d'utilités au Fonds d'immobilisation d'utilités

Proposé par D. Branch, conseiller
Appuyé par M. Willett, maire adjoint

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les membres du conseil autorisent le transfert de 15 681,10 \$ plus taxes du Fonds de réserve d'immobilisation d'utilités au Fonds d'immobilisation d'utilités pour la réparation de la pompe no 2 à la station de relèvement no 18, située à l'intersection de la promenade Youghall et de la promenade Queen Elizabeth.

MOTION ADOPTÉE

4. RÉOLUTIONS PROVISOIRES

4.1 T001-25 deux (2) camions 4x4 d'une demi-tonne

Proposé par D. Branch, conseiller
Appuyé par J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE la soumission T001-25 pour la fourniture de deux (2) camions 4RM d'une demi-tonne à quatre portes soit attribuée à Lounsbury Co. Ltd. de Bathurst, N.-B., pour un montant total de 109 033 \$ plus taxes.

MOTION ADOPTÉE

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par D. Branch, conseiller
Appuyé par R. Hondas, conseiller

QUE la séance extraordinaire publique soit levée à 18 h 35.

MOTION ADOPTÉE

Kim Chamberlain / MAIRESSE

Carolle Roy / GREFFIÈRE MUNICIPALE ADJOINTE